

Le Journal des Trois-Rivières.

CATHOLIQUE, POLITIQUE ET LITTÉRAIRE,

REDIGÉ PAR UN Comité de Collaborateurs.

IN NECESSARIIS, UNITAS; IN DUBIS, LIBERTAS; IN OMNIBUS, CHARITAS

ÉDITEURS-PROPRIÉTAIRES G. DESILETS & FRÈRE



CURIOSITÉ SCIENTIFIQUE

LES FEUX DE SAINT ELME

Les journaux anglais parlent d'un très curieux phénomène dont ont été témoins les marins et passagers du navire le SUN, venant de la colonie du Cap et arrivé ces jours derniers à Portsmouth.

Après avoir traversé l'équateur le paquebot s'est trouvé dans une région orageuse qui a provoqué à bord des phénomènes électriques extrêmement singuliers.

Pendant plusieurs jours, tous les soirs, les extrémités des mats et des vergues se garnissaient de flammes légères qui parfois glissaient le long des cordages, s'arrêtaient dans leur marche, reprenaient leur ascension, pour s'évanouir plus loin, après avoir pu faire croire à un moment d'incendie. De la pointe du grand mat, on voyait s'élever de véritables gerbes de flammes. A un certain moment on aperçut le capitaine sur sa passerelle ayant la tête entourée d'une auréole lumineuse, et, lorsqu'il gesticulait pour accentuer ses commandements, de ses mains jaillissaient des lueurs; en un mot il semblait lancer la foudre.

Ce spectacle magique n'était, en somme, qu'un simple phénomène électrique, phénomène qui se présente parfois à bord des navires, mais rarement avec cette intensité, et que les marins désignent sous le nom de "Feu St Elme."

Le feu St Elme n'est autre chose que l'effluve électrique, c'est à dire l'écoulement sous forme de gerbes lumineuses, de l'électricité terrestre attirée par celle d'un nuage orageux. Ces flammes mystérieuses exercent toujours une profonde impression sur les passagers qui en sont témoins pour la première fois; pour les marins elle sont un signe de bon augure; elles leur indiquent, prétendent-ils, l'éloignement de l'orage.

Il y a quelques exemples célèbres d'apparitions de feu St Elme. Les mats du vaisseau qui portait Christophe Colomb à son second voyage en Amérique se couvrirent un soir de flammes légères, et Colomb ne manqua pas de faire remarquer que c'était l'augure d'un heureux voyage.

Lorsque l'amiral Fortin conduisait ses vaisseaux aux îles Baléares, il vit tout à coup une large flamme orner comme pavillon la girouette de grand mat. Craignant un incendie il ordonna à ses matelots d'enlever la pointe de la girouette; la même flamme jaillit de l'extrémité du mat de perroquet. L'amiral donna l'ordre de la laisser, mais la flamme courut sur les vergues, et elle ne s'éteignit que lors que l'orage se fut apaisé.

Cette crainte d'incendie était chimérique; les vieux marins disent en effet, que le feu St Elme ne brûle pas.

L'effluve électrique peut de même se manifester sur terre. Les anciens auteurs nous ont laissé comme des merveilles la relation de plusieurs phénomènes analogues.

César raconte que la pointe des javalots des soldats de sa cinquième légion se couvrirent de flammes pendant la guerre d'Afrique. Sénèque mentionne qu'une étoile vint voltiger sur le bouclier de Gyllippe, lorsque ce général se préparait à lutter contre Nicias. Chez les anciens les feux St Elme qui se présentent d'ordinaire par groupes, étaient appelés "Castor et Pollux", en souvenir de l'amitié légendaire de ces deux grecs.

De nos jours, sur les montagnes du Cantal, qui constituent une région particulièrement orageuse, les feux St Elme sont un phénomène des plus fréquents. Bien souvent les bergers voient l'extrémité de leur bâton, piqué en terre près d'eux, se couronner d'une petite flamme bleâtre qui excite généralement leur terreur. Le feu St Elme est pour eux en effet, l'âme d'un trépassé qui revient sur la terre.

On a vu ces flammes jaillir des branches desséchées d'un arbre mort, isolé au milieu d'une plaine.

On a cité également cet exemple; un chariot à foin parti à vide par un temps chariot fut tout à coup envahi par les quatre grandes perches placées à ses angles, les illuminées d'une flamme voltigeant à leur pointe.

Au sommet des Pyrénées par fois, des montagnards ont vu leur bâton ferré jeter des gerbes de flammes.

On raconte qu'en Bretagne, sur les collines qui portent le nom de "Montagnes du Mené, des paysans, après un orage, aperçurent tout à coup des flammes jaillir au dessus de la croix d'un calvaire. Pour eux, c'était un miracle. Les habitants du hameau voisin accoururent et se prosternèrent sur le sol détrempé par la pluie; à la hâte, on alla prévenir le curé du village voisin; mais lorsque celui-ci arriva, l'orage était dissipé, le ciel s'était éclairci, et la flamme avait disparu.

Un des pays où les effluves lumineux

électriques se manifestent avec le plus d'intensité, est probablement la région des pampas mexicaines. Les orages au Mexique ont une violence extraordinaire. Or, dans les grandes plaines qui constituent les pampas, le moindre objet présentant quelque saillie sert de chemin à l'effluve électrique. Les buissons se couvrent de flammes, les bergers à cheval voient leur longue pique devenir étincillante, des oreilles même de leurs chevaux jaillissent des flammes, et les cornes des bœufs se couvrent de feu St Elme.

Mais ces phénomènes électriques et intenses ne se bornent pas à des effluves lumineux; la foudre éclate avec fracas, et le voyageur, pour éviter d'être frappé, descend de sa monture frémissante de terreur; l'entraîne et, s'enveloppant dans son manteau, se couche sur le sol, attendant patiemment que l'orage soit dissipé.

Parmi toutes les manifestations de l'électricité, le feu St Elme, ce feu qui brûle pas, est incontestablement une des plus singulières, une des plus dignes de fixer l'attention.

CAUSERIE AGRICOLE

(De la Gazette des Campagnes.)

Fraudes au détriment des cultivateurs.—Le comité parlementaire de la Chambre des Communes à Ottawa, chargé de s'enquérir des fraudes dont sont victimes les gens des campagnes a présenté son rapport à la Chambre.

On décrit dans ce document assez volumineux, les divers moyens dont les agents peu scrupuleux se servent pour surprendre la bonne foi des cultivateurs, dans la vente des grains de semence, des pompes à puits, des engrais, des plants de vignes, des paratonnerres et, en général, des machines agricoles.

Le rapport en question contient un avertissement aux cultivateurs d'être bien sur leurs gardes, de s'assurer que les contrats qu'ils signent contiennent bien toutes les conventions intervenues entre eux et les vendeurs, de ne point signer de papier les engageant à faire des paiements sur des articles dont le profit est douteux. Le rapport conseille de plus aux fermiers, de prendre envers ceux auxquels ils signent des engagements, des sûretés qui leur garantiront la bonne exécution des clauses des marchés conclus. En somme, de se faire livrer les effets suivant les conventions, avant de signer une obligation de payer.

De l'instruction des jeunes filles.—Un proverbe français, vrai dans tous les pays, dit que: "La femme et non le maçon fait et défait la maison."

Nous le répétons; c'est à la femme du cultivateur qu'il appartient d'apporter la régularité dans les opérations de la ferme, d'éclairer son mari sur le résultat, en tenant note de tout, pendant que le chef d'exploitation veille à l'extérieur. Mais il faut pour cela qu'une instruction appropriée à leur condition rende les jeunes filles de la campagne capables de concourir à la prospérité du ménage par la tenue d'une comptabilité agricole simple et claire, telle qu'il la faut pour aider les populations rurales à obtenir ce qui dans une société bien organisée, ne devrait manquer à personne: l'aisance par le travail.—La vie des champs.

LE VER DES GRAINES DE SEMENCE.

Le fait suivant, raconté par un journal d'agriculture de France, semble montrer que le ver de la betterave existe dans la graine employée pour semence, et qu'on peut l'en extirper, par une simple immersion de la graine dans l'eau chaude.

Un fermier des environs de Douai voulait réensemencer de betteraves une terre dévastée par les chenilles. Comme la saison était avancée, pour aller plus vite, il mouilla ses graines avant de les semer. Quelque temps après, entrant dans le local où l'opération avait été faite, il découvrit une multitude de petits vers qui s'ajustaient au milieu des graines restées sans emploi. En homme intelligent, le fermier pensa que le ver de betterave à l'état parfait devait déposer ses œufs invisibles sur la graine elle-même et les y faire adhérer par un liquide visqueux. Il en conclut qu'il devrait être facile de se débarrasser de cet insecte, en plongeant la graine dans une eau assez chaude pour en détacher les œufs et sans lui enlever ses propriétés germinatives.

Le degré de température que doit avoir cet eau, n'est pas donné; probablement de 60 à 70 degrés environ. Pourtant il importe de le savoir, pour obtenir la destruction de l'ennemi, en sauvant la faculté de germination de la graine.

Cette découverte, en y réfléchissant, nous fait penser que l'immersion dans l'eau chaude de graines de semences pourrait produire des résultats aussi utiles dans d'autres plantes que dans la betterave. C'est surtout aux graines à la surface

inégal et rugueuse, comme celle des betteraves et des carottes, qu'il nous paraît utile d'appliquer des essais de ce genre.

Ce journal ajoute avec raison une observation qui peut mettre les cultivateurs sur la voie de quelques utiles moyens de se débarrasser avant la semence des ennemis invisibles de nos plus précieuses récoltes dont les œufs se logent dans les replis les plus imperceptibles de la surface d'une graine. Voici cette observation:

Il est probable que la nature, voulant assurer la propagation des êtres les plus infimes, procède à leur égard de la même manière. Ce ne serait donc pas seulement sur la graine de betteraves que se trouveraient les œufs du ver parasite de cette plante, mais sur les graines de bien d'autres végétaux qui ont pour ennemis des êtres de la plus petite taille. Dès lors, il devrait suffire pour en débarrasser les semences, de leur faire subir une préparation analogue à celle que nous venons d'indiquer." Cette pratique contribuerait beaucoup sans doute à débarrasser nos cultivateurs d'une multitude de parasites qui échappent à nos regards et déciment les récoltes.

SOINS A DONNER A LA CORNE DES PIEDS DU CHEVAL.

Si la ferrure n'est pas renouvelée régulièrement toutes les quatre à cinq semaines quand bien même le fer n'est pas usé, le sabot s'allonge outre mesure, et il en résulte: 1o. Un poids inutile, élevé constamment, finit par produire une charge supplémentaire à la fin de la journée, et conséquemment fatigue inutilement le cheval; 2o de l'exposer à butter; 3o. Le pied étant plus long, les tendons fléchissent à chaque pas, de là l'usure de ces tendons et le cheval devient peu à peu *bandé*. La corne des pieds du cheval est fort sujette à se fendre ou à s'écailler; pour obvier à cet inconvénient et pour le bon entretien des pieds, la recette suivante fournira un excellent onguent de pied ou de graisse pour les sabots: Prenez parties égales de graisse molle, cire jaune, huile de pied, de bœuf ou huile de bœuf ou huile de lin, térébentine et miel.

Fondez la cire, ajoutez la graisse, puis l'huile. Retirez du feu et ajoutez la térébentine et miel.

Fondez la cire, ajoutez la graisse, puis l'huile. Retirez du feu et ajoutez la térébentine et le miel, en ayant soin de remuer jusqu'à ce que la masse commence à se figer.

L'emploi de cette graisse entretient une certaine souplesse de la corne. Il faut graisser après avoir légèrement humecté la corne. Un graissage par semaine est généralement suffisant.

MOYEN POUR BLANCHIR LA LAINE

Pour une livre de laine filée on prend deux livres de craie blanche pulvérisée et mêlée avec de l'eau de rivière, en consistence de bouillie; on y pétrit la laine pour la bien imprégner et on la laisse reposer pendant vingt-quatre heures; ensuite on la frotte bien et on la lave avec de l'eau pour en faire sortir toute la craie. La laine paraît très blanche et nette si elle a été lavée à l'eau froide, car l'eau chaude lui est contraire et ne blanchit pas aussi bien.

L'IMPRIMERIE DU GOUVERNEMENT.

On a calculé qu'il fallait 120,000 livres de caractère d'imprimerie, type minion, pour composer la liste des votants du Dominion. Sur ce nombre le Dominion Type Foundry de Montréal a fourni 60,000 livres. Cette fonderie fournit aussi 5,000 de nonpareil, 20,000 de minion (en sus de ce qu'elle envoie pour la liste des votants du Dominion), 10,000 livres de bourgeois, 20,000 livres de long primer, 20,000 livres de small pica et 5,000 livres de guilemets. Les caractères qui devront être employés pour les ouvrages départementaux et parlementaires ont été commandés entièrement de la célèbre fonderie de Mackeller, Trimble & Jordan de Philadelphie par l'entremise de ses agents au Canada le "Dominion Type Foundry Co." M André Sénécal, le surintendant, s'attend à occuper la nouvelle bâtisse au mois d'août prochain.

HORRIBLE MEURTRE ET SUICIDE A HIGH BLUFF

Dimanche dernier, le 26 avril, se déroulait à la résidence d'un fermier demeurant à deux milles à l'ouest de la station de High Bluff, la plus horrible tragédie encore connue dans l'histoire de Manitoba.

William McLeod tua sa fille Isabella, âgée de 13 ans et ensuite se coupa la gorge. McLeod a quatre enfants, deux garçons et deux filles. La plus vieille des filles et le plus jeune des garçons, sont à l'école de la mission Indienne au Porta-

QUELQUES CONSEILS

POUR L'USAGE DES PILULES D'AYER

AYER'S PILLS
DOSES — Pour agir doucement sur les intestins, 2 à 4 pilules; énergiquement, de 4 à 6 pilules. L'expérience seule peut décider de la dose dans chaque cas.

Pour la Constipation, il n'y a pas de remède plus efficace que les PILULES D'AYER. Elles assurent les fonctions journalières des intestins et les remettent à leur état normal.

Pour l'Indigestion, ou Dyspepsie, les PILULES D'AYER sont d'un grand secours.

Gastralgie, Porte d'Appétit, Estomac Chargé, Flatulences, Vertiges, Maux de Tête, Nausées, tous sont soulagés et guéris par les PILULES D'AYER.

Dans les Maladies du Foie, les Dé-sordres Biliaires, et la Jaunisse, les PILULES D'AYER doivent être données en doses assez fortes pour stimuler le foie et les intestins, et déloger la constipation. Comme médecine du printemps pour purifier le sang, ces PILULES sont sans égales.

Les Vers, engendrés par l'état morbide des intestins, sont expulsés par ces PILULES.

Eruptions, Maladies de la Peau, Hé-morroïdes, résultant de l'indigestion ou de la Constipation, sont guéries par l'usage des PILULES D'AYER.

Pour les Rhumes et Refroidissements, prenez les PILULES D'AYER pour ouvrir les pores, et calmer la toux.

Pour la Diarrhée et la Dysenterie, causées par un froid subit, une nourriture indigeste, etc., etc., les PILULES D'AYER sont le vrai remède.

Les Rhumatismes, la Goutte, la Névral-gie, et la Sciatique, souvent résultant de désordres digestifs, ou de refroidissements, disparaissent aussitôt la cause enlevée par l'usage des PILULES D'AYER.

Les Tumeurs, l'Hydropisie, les Dou-leurs des Reins, et autres désordres causés soit par débilité, soit par obstruction, sont guéris par les PILULES D'AYER.

La Suppression, et l'Écoulement Pé-nible des Menstrues, trouvent un remède sûr et toujours prêt dans les

Pilules d'Ayer.

On trouvera sur chaque boîte des directions complètes et détaillées, en plusieurs langues PRÉPARÉES PAR LE

Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass.

En vente chez tous les Pharmaciens.

go-la Prairie. Les deux victimes demeurèrent avec leur père sur la ferme.

Dimanche midi, un M. Latta, se rendit par affaire chez McLeod; ayant frappé à plusieurs reprises sans avoir reçu aucune réponse, il se décida à entrer. Un horrible spectacle se présenta à sa vue; près du poêle, la face contre terre, gisait McLeod, la gorge coupée d'une oreille à l'autre.

Dans la chambre à coucher attenante à la cuisine, les deux enfants étaient étendus dans le lit; la petite fille ayant le crâne défoncé, la cervelle était répandue sur les draps. Le petit garçon avait aussi la tête horriblement mutilée par quatre larges blessures.

Il appert que McLeod tua d'abord la petite fille dans le lit, et le petit garçon dans la cuisine, et il l'aura ensuite transporté dans le lit à côté de sa sœur. L'instrument dont il s'est servi est une hache qui a été trouvée près du meurtrier. Ensuite, près du lit en présence de ses deux victimes, il se coupa la gorge avec un vieux couteau de table et se traîna dans la cuisine où il fut trouvé.

Aux dernières nouvelles, le petit garçon vivait encore, mais on n'avait aucun espoir de le sauver.

C'est la folie qui, dit-on, a poussé le malheureux à commettre ce triple meurtre.



Aux annonceurs dans la "GAZETTE"

Les personnes qui enverront des annonces pour être insérées dans la Gazette du Canada, voudront bien observer les règles suivantes:

1o Adresse: "La Gazette du Canada, Ottawa, Canada."

2o Indiquez le nombre d'insertions requises.

3o Remettez invariablement le prix de telles annonces avec celui d'un numéro de la Gazette, comme il est expliqué plus bas, autrement elles ne seront pas insérées. Les prix sont: 10 cts par ligne pour la première insertion, et cinq cents pour les insertions subséquentes, chaque chiffre comptant pour un mot. Aucune annonce n'est publiée pour moins qu'une piasre.

Les abonnés remarqueront aussi que l'abonnement de \$4.00 par année est invariablement payable d'avance et que la Gazette sera renouée à l'expiration du terme payé à l'avance. On charge 10c par numéro et lorsqu'on en a besoin de plus d'un il faudra payer également le même prix pour chacun de ces numéros.

BROWN CHAMBERLIN, Imprimeur de la Reine et contrôleur de la Papeterie.

Département des Impressions et de la Papeterie publique. Ottawa, 2 mai 1888.—6m

A VENDRE

Un demi lot de terre à Bois bien boisé seulement à une lieue et demie de cette ville. Pour plus de facilité on vendra aussi la moitié du demi lot. Conditions avantageuses, s'adresser à

VICTOR DESMARAIS, Rue St. Pierre, No. 20

A VENDRE

Dans le 2ème Rang du Township de Shawenegan, les lots de terre suivants: 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 37, 38.

Dans le 4ème Rang, le lot 42. Pour conditions, s'adresser au bureau de

JOHN ROSS, Trois-Rivières

BUREAU DE POSTE

Trois-Rivières

26 Novembre 1888

MALLES.	ARRIVER	DEPART
PAR CHEMIN DE PACIFIC Section Ouest.		
Express.		
Montréal et Onest.....	1.45 P. M.	3.50 P. M.
Yamachiche, Rivière du Loup, Maskinongé, Berthier et Sorel, Etats-Unis Est et Onest.....		
Section Est.		
Express.		
Québec et Est.....	4.30 P. M.	1.10 P. M.
Champlain.....	"	"
Batiscan et Ste-Anne la Pénade.....	"	"
PAR GRAND TRONC.		
Etats-Unis (Est).....	9.30 A. M.	
St-Gregoire.....	9.30 A. M.	12.25 P. M.
Arthabaska et Cantons de l'Est, Nicolet et LaBale.....		
PAR TRONC.		
Bécancour.....	9.30 A. M.	11.00 A. M.
Gentilly, St-Pierre les Beignets, St-Jean D. C. et la Rivé sud.....		
St-Maurice et St-Narcisse.....	10.30 A. M.	1.00 P. M.
St-Etienne.....	"	"
Shawenegan, Frog, St-Maurice, Valmont.....	"	"
	"	"
	"	"
	"	"
PAR CHEMIN DE FER DE NUIT.		
Ottawa.....	8.00 A. M.	7.45 P. M.
Montréal.....	"	"
Québec.....	"	"
Grandes Piles.....	3.30 P. M.	8 P. M.
St-Tite.....	"	"
La Lac la Tortue.....	"	"
Grand-Mère.....	"	"
St-Flore.....	"	"

Les malles pour l'Europe ferment le vendredi à 4.30 P. M. et 7.30 par chemin de fer de nuit.

Les boîtes aux coins des rues sont visitées à 10.40 A. M. 3.15 P. M. et 7.15 P. M.

Les lettres enregistrées doivent être malle 15 minutes avant le départ de chaque malle.

C. K. GEDEN, M. P. Trois-Rivières, 29 Novembre 1888.

LAJOIE & FRERE.

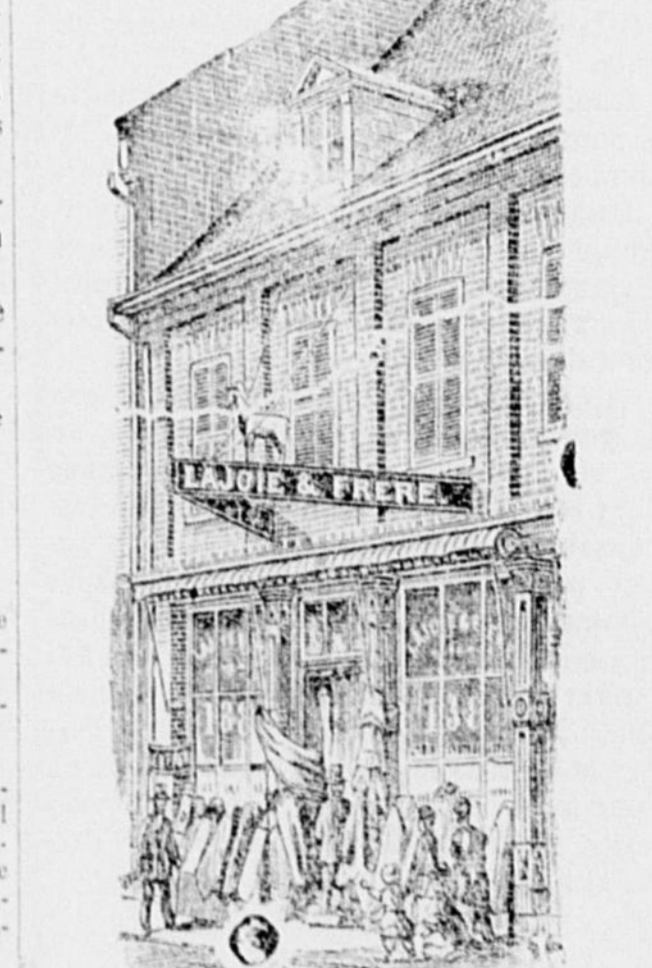
Marchandises-Sèches.

En Gros et en Détail.

ENSEIGNE DU MOUTON D'OR

No. 138 RUE NOTRE-DAME.

Trois-Rivières.



Il invitent spécialement les familles à venir visiter leur magasin avant d'acheter ailleurs. Des modèles sont attachés à l'établissement. 24 Octobre 1878

A LOUER

Sur la Rue du Platon, No. 31, bonnes chambres à louer, à des prix modérés, avec ou sans pension. S'adresser sur les lieux



Avis relatifs aux Passeports.

Les personnes qui ont besoin de passeports du Gouvernement Canadien doivent s'adresser à ce Département et accompagner leurs demandes de la somme de quatre piastres, honoraires fixés par le gouvernement. Conseil.

O. POWELL, Sous-Secrétaire d'Etat, Ottawa, 9 mai 1888.—6m.

LES TROIS-RIVIERES.



JEUDI 9 MAI 1889

NOUVELLE MANŒUVRE

La guerre est dans le camp national et elle y sévit avec rage surtout depuis la dernière session. Tous ces honnêtes politiques qui se donnaient la main en 1886 pour sauver la province, disaient ils, se déchirent à belles dents aujourd'hui et s'accusent réciproquement des bénéfices personnels dont ils se sont gorgés, en prétendant travailler pour la cause commune.

Le partage du butin ne pouvait être égal. Les plus vifs et les plus audacieux ont eu la part du lion, ce qui ne satisfait point les autres qui avaient bien autant d'appétit mais moins de dextérité.

Quand les coups de flets de MM. Beausoleil, Langelier, Pacaud, etc., ont été dévulgués par l'opposition conservatrice, nombre de libéraux qui se prétendent tout aussi importants et aussi patriotes, ont eu l'idée de tirer leurs comptes personnels; de comparer ce que les privilégiés avaient retiré du mouvement national avec ce que leur avaient produit, à eux-mêmes, leur travail de trois années joint aux sacrifices matériels et moraux qu'ils n'avaient pas épargnés pour tenir au mot d'ordre de la dissimulation et de la contrebande politique qui devait être la raison du succès.

La comparaison peu avantageuse pour le plus grand nombre, a soulevé une vague de récriminations qui commence à déborder maintenant des anti-chambres ministérielles, pour se faire jour dans le public. Le fait que la caisse publique est vide, que le gouvernement s'est lui-même fermé la porte aux nouveaux emprunts par la manière extravagante dont il a disposé de ceux qu'on lui avait permis de faire, n'est pas de nature non plus à calmer les prétentions de ceux qui posent aujourd'hui pour les *négligés*. Bref, la position n'est pas rose, ni l'avenir bien rassurant.

Pour dominer ce courant qui mine les bases de l'édifice national et menace de le détruire, on vient d'avoir recours à un moyen suprême. Un correspondant libéral de Québec annonce dans le *Free Press* que l'hon. M. Mercier est dans le moment à considérer sérieusement s'il ne serait pas préférable pour lui de se retirer complètement de la vie politique, vu qu'il est l'objet des attaques de gens qui devraient être les plus dévoués appuis de son gouvernement!!

Il est très certain que M. Mercier n'a pas la moindre idée d'une retraite volontaire et qu'il restera cramonné à son fauteuil ministériel tant que le vote populaire ne l'aura pas forcé de lâcher prise. Mais l'emploi d'un pareil ballon d'essai comme menace aux récalcitrants, jette une nouvelle lumière sur le profond des déchirements intestins qui ont provoqué la manœuvre.

Quant à l'effet attendu, il est peu probable qu'il réponde aux désirs de M. Mercier et de ses amis. A en juger par la dernière lettre de M. Lebeuf à M. Pacaud, on est plutôt porté à croire que le ballon crévera avant d'avoir réussi à semer la crainte dans le camp des mécontents.

Quoiqu'il en soit du résultat de cette démarche et du dégoût supposé de M. Mercier à l'égard de la conduite de ses partisans, il est certain qu'après avoir donné tant de preuves de son incapacité à gouverner, M. Mercier ne pourrait mieux faire que de se retirer dès maintenant dans la vie privée.

Après les scandales de toutes sortes qui se sont produits depuis son arrivée au pouvoir, après les gaspillages et les ruines dont son administration s'est rendue responsable devant le pays, M. Mercier aurait parfaitement raison de se regarder comme incapable de tenir plus longtemps le timon des affaires. Et si l'idée de s'éclipser avant le jour de la rétribution solennelle lui venait sérieusement à l'esprit et qu'il la mit à exécution, nous ne pourrions lui contester, dans la circonstance, le crédit d'une dose de discernement appréciée.

Le Centenaire de la Révolution.

La France républicaine a commencé lundi dernier par l'ouverture de son Exposition universelle, la série des démonstrations destinées à fêter le centième anniversaire de la Révolution de 1789.

Les réflexions de Mgr Freppel sur le caractère général des idées et des faits dont on fait en ce moment la glorification à Paris, donne une juste idée de la signification sociale de ces fêtes; elles méritent d'être méditées par ceux qui sont exposés à se laisser emporter par les complements brillants qu'on va en publier.

Voici ce qu'il dit de cette chose affreuse qui a nom "La Révolution française" et dont Paris fait en ce moment la fête:

"La Révolution française est l'application du rationalisme à l'ordre civil politique et social: voilà son caractère doctrinal, le trait qui la distingue de tous les autres changements survenus dans l'histoire des Etats.

"Il ne serait même pas exact de vouloir réduire à une attaque fondamentale contre l'Eglise catholique l'œuvre commencée par la Constituante, poursuivie par la Législative et la Convention. Assurément la destruction du catholicisme en France, par la constitution civile du clergé d'abord, par la persécution violente, dans la suite n'a cessé d'être le principal objectif des chefs de la Révolution. Protestants et jansénistes les ont servi de leur mieux par leurs haines communes contre l'Eglise et la royauté. Mais si tout s'était réduit à faire triompher le schisme et l'hérésie, le mouvement anti-religieux du dix-huitième siècle n'eût pas différé sensiblement de celui du seizième; or, bien que la Réforme lui ait préparé la voie, en attaquant le principe d'autorité sous sa forme la plus élevée, la Révolution française a été bien autrement radicale dans ses négations. De là vient que des Etats protestants eux-mêmes sont demeurés plus au moins réfractaires à ses théories.

"Non, ce n'est pas seulement l'Eglise catholique, sa hiérarchie et ses institutions, que la Révolution française entend bannir de l'ordre civil, politique et social. Son principe comme son but, c'est d'en éliminer le christianisme tout entier, la révélation divine et l'ordre surnaturel pour s'en tenir uniquement à ce que ses théoriciens appellent les données de la nature et de la raison. Lisez la "Déclaration des droits de l'homme" soit de 89 soit de 93, voyez quelle idée l'on se forme, à ce moment-là, des pouvoirs publics, de la famille, du mariage, de l'enseignement de la justice et des lois: à lire tous ces documents, à voir toutes ses institutions nouvelles, on dirait que pour cette nation chrétienne depuis quatorze siècles, le christianisme n'a jamais existé et qu'il n'y a pas lieu d'en tenir compte. Attributions du clergé en tant que corps politique, privilèges à restreindre ou à supprimer, tout cela est d'intérêt secondaire. C'est le régime social de Jésus-Christ qu'il s'agit de détruire et d'effacer jusqu'au moindre vestige. La Révolution c'est la société déchristianisée; c'est le Christ refoulé au fond de la conscience individuelle, banni de tout ce qui est public, de tout ce qui est social; banni de l'Etat, qui ne cherche plus dans son autorité la consécration de la sienne propre; banni des lois, dont sa loi n'est plus la règle souveraine; banni de la famille, constituée en dehors de sa bénédiction; banni de l'école, où son enseignement n'est plus l'âme de l'éducation; banni de la science, où il n'obtient plus pour tout honneur qu'une sorte de neutralité non moins injurieuse que la contradiction; banni de partout, si ce n'est peut-être d'un coin de l'âme où l'on consent à lui laisser un reste de domination. La Révolution, c'est la nation chrétienne dé baptisée, répudiant sa foi historique, traditionnelle, et cherchant à se reconstruire, en dehors de l'Evangile, sur les bases de la raison pure, devenue la source unique du droit et la seule règle du devoir. Une société n'ayant plus d'autre guide que les lumières naturelles de l'intelligence, isolées de la Révélation, ni d'autre fin que le bien-être de l'homme en ce monde, abstractions faites de ses fins supérieures, divines, voilà dans son idée essentielle, fondamentale la doctrine de la Révolution."

Le Banquet Taillon.

De la *Minerve*:
Sir John Macdonald a définitivement accepté d'assister au banquet qui sera donné à l'honorable M. Taillon, mercredi le 29 mai courant. Il sera accompagné de la plupart de ses collègues.

Ce banquet promet un immense succès, beaucoup de conservateurs de toutes les parties de la province ayant déjà manifesté l'intention d'y assister.

Dans les circonstances il aura une signification toute particulière. Il sera à la fois un grand compliment au vaillant chef de l'opposition et une protestation solennelle contre la politique ruineuse qui prévaut aujourd'hui à Québec.

La date du banquet étant définitivement arrêtée, le comité va se mettre à l'œuvre incessamment et énergiquement pour lui donner tout l'éclat possible. La démonstration du 29 mai aura d'excellents résultats, on ne saurait en douter.

L'annexion

M. Joseph Tassé, rédacteur de la *Minerve* vient de publier sur l'annexion une série de lettres excessivement remarquables.

Sous forme de réponse à certaines résolutions proposées à une réunion de canadiens français des Etats-Unis, par le Dr Paquin, en faveur de l'annexion, M. Tassé a traité sous toutes ses faces cette importante question et il l'a résolue d'une manière victorieuse.

Son travail si remarquable au point de vue de l'argumentation, est encore rempli d'une foule de statistiques et de renseignements du plus haut intérêt concernant nos richesses nationales, le développement rapide de notre commerce et de nos industries.

Ces chiffres puisés aux sources officielles sont un écrasement complet des fausses allégations du Dr Paquin et de tous les autres annexionnistes, faux-patriotes de son espèce qui discréditent leur patrie au bénéfice de la République voisine.

Nous espérons pouvoir disposer prochainement de l'espace nécessaire pour publier ce remarquable travail.

Courrier

L'élection de M. Murphy, député de Québec Ouest pour la législature provinciale vient d'être annulée.

Il paraît qu'il n'a pas l'intention de se présenter de nouveau.

Voici les prédictions du fameux prophète des temps, M. Wiggins, pour l'été qui commence. Chaleur excessive et grande sécheresse pendant toute la saison.

Le peu de pluie que nous viendra du nord, du nord-est ou du nord-ouest; pas de tempête du sud, du sud-est ou du sud-ouest, mais quelques grains du nord du nord-ouest et du nord-est.

Notre prophète attache une grande importance aux fils télégraphiques dont l'influence se ferait excessivement sentir sur les variations atmosphériques. Les tempêtes, dit-il, sont plus fortes dans les villes que dans les campagnes à cause du grand nombre de fils électriques.

Les journaux américains remarquent en termes convenables et dignes, que l'attitude des gouvernements anglais et de la république américaine a pris un caractère plus amical depuis la nomination du nouvel ambassadeur.

Partout l'on entrevoit un règlement prompt et amical de toutes les difficultés diplomatiques qui se sont élevées en ces derniers temps.

Les hommes politiques qui veulent être sages, au Canada, aux Etats-Unis et en Angleterre, admettent qu'il est facile de trancher ces questions avec de la bonne volonté de la part de chacune des parties.

Les Etats-Unis comprennent que la politique d'agression et de représailles dont ils nous ont menacé n'est pas dans leur intérêt et qu'ils ont tout à gagner, comme nous au règlement amical de la question des pêcheries.

On compte sur une excellente récolte dans la province de Manitoba. Les semailles sont terminées et les tiges du blé sont déjà longues. Le printemps, dans la province de Manitoba, est plus à bonne heure que dans la province de Québec et le sol est très favorable à la culture. Le blé vient en abondance, comme autrefois dans la province de Québec.

On croit que cette année le Manitoba exportera de vingt-cinq à trente millions de minots de blé Heureuse province!

Les confidences que M. Lebeuf un des libéraux marquants de Montréal, a fait à l'*Empire*, ont fort aigri l'*Electeur* qui rétorque en dépréciant la valeur politique de M. Lebeuf.

Ce dernier revient à la charge dans *La Patrie* et abime M. Pacaud dans une lettre que nous publions dans une autre colonne.

C'est une nouvelle preuve de l'intensité des divisions qui existent dans le camp national.

A propos de cet incident et du prochain banquet du club national dont M. Lebeuf est actuellement président, *Le Monde* écrit ce qui suit:

"Et le banquet du club national sera-t-il offert à M. Mercier? Les amis du premier ministre disent oui; ceux du club disent non.

Les amis de M. Mercier disent qu'ils vont chasser Lebeuf de la présidence du club, pour y installer M. Beausoleil, et alors, mangons à gogo. Les amis de M. Lebeuf et de la jeunesse nationale disent qu'ils maintiendront M. Lebeuf à la présidence du club, et alors, du pain sec et de la petite bière pour Mercier, (textuel) Ou seront les vainqueurs; les prochains quinze jours nous l'apprendront. En attendant il nous faut la lettre de M. Lebeuf à M. Ernest Pacaud en date du 20 avril dernier.

"Le public a besoin de cela, pour être heureux, et édifié sur le compte de ceux qui nous gouvernent; ceux qui sont sur la scène et ceux qui agissent dans les coulisses."

Les changements spécifiés dans le nouvel acte des postes ont pris effet hier, le 8 mai. A partir de ce jour, le timbre-poste sera de deux centins au lieu d'un sur les lettres qui sont déposées dans les boîtes et sont à destination de la même ville dans les localités suivantes:

Montréal, Toronto, Québec, Halifax, St-Jean, N. B., Hamilton, Ottawa, Kingston, London, Fredericton, Winnipeg et Victoria. Ce sont les villes où les lettres sont portées à domicile, et on a considéré que c'était trop bon marché de transporter et retransporter ces lettres des boîtes au bureau de poste et du bureau de poste aux différentes adresses pour un sou.

Les lettres enregistrées devront en outre porter un timbre de cinq centins, et le poids des lettres en général pour trois centins, pourra être d'une once.

L'hon. M. Mercier fait annoncer par ses organes qu'il n'ira pas en Europe cet été. Ce sera autant d'épargné, car on se rappelle que le Premier a l'habitude de tirer largement sur le trésor pour ses frais de voyage.

Un incendie considérable ravage les forêts dans le nord du Minnesota et du Wisconsin et des dommages immenses ont été causés par cet élément destructeur. Le feu s'étend sur une longueur de plusieurs milles et détruit aussi les maisons dans les campagnes. Près de Duluth sur une

distance de quatre milles, il n'est pas resté un seul édifice. On craint que quelques personnes aient péri. Le vent souffla avec violence, rendant inutiles les efforts qu'on pourrait faire pour arrêter les flammes; les communications télégraphiques ont été détruites. Des pièces de bois sur les chemins de fer ont été brûlées rendant le trajet dangereux pour les engins.

Au sud de Ashland, 150 milles de forêts sont en flammes. Des chantiers entiers de bois ont été consumés; les pertes sont énormes. Il n'y a qu'une pluie abondante qui pourrait sauver cette région. Près de Hickley, Min. Thomas Campbell et Ernest Lowell ont été enveloppés par les flammes et ont été tellement blessés qu'ils vont mourir.

Un ingénieur dit que sur une distance de 60 milles, devant la nuit, les flammes repandaient une telle clarté qu'il n'y avait pas besoin de fanal, la voie se trouvant illuminée. La pluie a arrêté un peu les progrès des flammes. Les dommages actuels dépassent un million.

LA REPLIQUE DE M. LEBEUF

Les journaux de Montréal, nous apportent la lettre suivante, par laquelle M. Lebeuf riposte à M. Pacaud:

A. M. Ernest Pacaud,
Directeur de l'*Electeur*,
Monsieur. —

Voire journal de samedi dans son premier Québec mentionne le nom d'un avocat quelconque de Montréal qui se dit libéral et qui s'appelle Calixte Lebeuf. Je cite textuellement et les italiques sont de moi. Ce même avocat aurait eu une prétendue conversation avec un reporter de l'*Empire* et ne se serait pas gêné d'exprimer son opinion sur certains agissements de certains individus, dans les cercles politiques, à Québec.

Comme matière de fait, l'entrevue en question est apocryphe et le nommé Calixte Lebeuf n'a jamais eu l'occasion de raconter au reporter de l'*Empire* les chinoïseries que celui-ci lui prête.

Ceci paraît cependant ne pas avoir grande importance à vos yeux, M. Pacaud, puisque tout en reconnaissant vous-même que cette entrevue n'est que prétendue, vous ne vous gênez guère pour me traiter d'avocat quelconque, se disant libéral et se déclarant ouvertement mécontent des influences néfastes qu'une clique de Québécois exerce sur le gouvernement provincial.

Vous auriez pu préciser davantage, puisque l'*Empire* prétend que vous êtes le principal et l'unique personnage de cette clique que vous généralisez un peu trop pour les besoins de la cause.

Il peut y avoir, de par la province, quelques timorés qui se soumettraient humblement à vos insolences comme il s'en est trouvé, dit-on, qui ont passé sous les fourches caudines de votre influence occulte; mais ces gens là ne sont pas du district de Montréal, que nous sachions, et celui que vous appelez un avocat quelconque se disant libéral, aurait beau jeu à vous répéter, et vous répètera peut-être un jour, ce qu'il vous a déjà écrit en date du 20 avril dernier, ce que tout le monde dit ici, et ce que tous les députés libéraux sans exception vous ont déjà dit à vous, à Ottawa, il n'y a pas très longtemps encore.

Il est inutile, M. Pacaud, de vous en prendre à l'*Empire* en général, ou à moi en particulier. L'entrevue était apocryphe je le répète encore, mais il n'y avait probablement pas un fait cité ou relaté, que vous n'ayiez appris de vive voix, par la bouche de ceux qui considèrent que votre influence—réelle ou supposée—à Québec, a déjà produit des mécontentements plus sérieux dans les rangs du parti libéral de Montréal.

Maintenant, au cas où vous me demanderiez d'être plus explicite, je vous dirais de relire et vous autoriserais de publier la texte de la lettre que je vous ai adressée, en date du 20 avril dernier. Le texte de l'*Empire* paraîtrait par comparaison et la publication de cette lettre expliquerait facilement votre article de samedi.

Si par hasard vous aviez égaré l'original, j'en tiens une copie à votre disposition.

Quant à mon titre d'avocat quelconque il me sert parfaitement à gagner ma vie à Montréal, sans que je sois forcé d'aller comme certain confrère (l'expression est consacrée) faire du *brokerage* politique à Québec. Mon titre de libéral, après vingt ans de luttes actives, sur tous les hustings du pays, y compris la Nouvelle-Ecosse et le Nouveau-Brunswick, n'a pas besoin du certificat de civisme de ceux qui, pour leur propre compte, trouvent moyen d'oublier les traditions du passé pour n'envisager que les bénéfices du présent.

En attendant, je prends note du fait que c'est vous qui avez commencé la discussion sur le terrain des personnalités. Sur ce, mon cher monsieur Pacaud, je vous présente mes salutations et je prie Dieu qu'il vous inspire des réflexions salutaires et vous conserve en sa sainte et digne garde.

CALIXTE LEBEUF

LES AMERS INDIGÈNES — Les Amers Indigènes excitent l'appétit, facilitent la digestion et régularisent les intestins. Ils se vendent partout à 25 cents le paquet.

Si votre sang est vicieux, purifiez-le sans délai en vous servant de la Salsepareille d'Ayer. Remède sûr et efficace.

Fete du Bienheureux de LaSalle

L'Institut des Frères des Ecoles Chrétiennes de cette ville a célébré samedi dernier, 4 mai, la fête du Bienheureux de La Salle.

La cérémonie a été une des plus brillantes dont le pieux oratoire de l'Institut ait été témoin depuis les grandes fêtes de la béatification.

On n'avait rien épargné pour orner le petit sanctuaire. Ce n'était partout que banderoles et fleurs artistement distribuées au milieu des gerbes de lumières qui rayonnaient autour du tabernacle. Il y eut messe solennelle. Le chant et la musique, préparés longtemps à l'avance, ont été simplement ravissants.

Dans l'après midi, Sa Grandeur Mgr des Trois-Rivières qui avait bien voulu rehausser la fête de sa présence, fit une éloquente allocution à la suite de laquelle il donna la bénédiction du St Sacrement. Comme à l'office du matin le chant et la musique n'ont rien laissé à désirer.

Bref cette fête qui avait commencé par une communion générale, a été aussi solennelle que parfumée de piété; elle a été en même temps une digne manifestation de l'affection filiale si vive des bons Frères pour leur illustre et Saint Fondateur.

Visite pastorale de Sa Grandeur Mgr des Trois Rivières, 1889

ITINÉRAIRE.

Le Cap de la Madeleine.....	25, 26, 27 mai
Champlain.....	27, 28, 29 "
St Luc.....	29, 30, 31 "
Ste Geneviève.....	31, 1, 2 juin
Batiscau.....	2, 3, 4 "
Ste Anne.....	4, 5, 6, 7 "
St Prosper.....	7, 8, 9 "
St Stanislas.....	9, 10, 11, 12 "
St Narcisse.....	12, 13, 14, 15 "
St Maurice.....	15, 16, 17, 18 "
N. D. du Mont-Carmel.....	18, 19, 20 "

Retour aux Trois-Rivières, le 20 dans l'après-midi.

Les Forges.....	28 juin
St Etienne.....	28, 29, 30 "
Shawenagan.....	30, 1, 2, juillet
St Flore.....	2, 3, 4 "
St Jacques.....	4, 5, 6 "
St Tite.....	6, 7, 8 "
St Thecle.....	8, 9, 10 "

Nouvelles Locales

La Sa Grandeur Mgr l'Evêque des Trois-Rivières a administré la confirmation à 44 élèves des écoles chrétiennes, à Yamachiche, lundi dernier. La cérémonie fut très imposante. M. F. Desaulniers M. P. servait de parrain aux jeunes confirmés et il avait pour compagne Madame G. F. Héroux, épouse du maire du village d'Yamachiche. En signe de réjouissance pour la visite de Mgr Laffèche la plupart des citoyens avaient hissé des pavillons sur leurs demeures.

Les évaluateurs de la Corporation sont à faire la révision du rôle d'évaluation. Ils rapportent que le nombre de maisons inoccupées est beaucoup moindre, cette année, que les années dernières.

De plus quelques maisons sont à se bâtir et l'effet des nouvelles manufactures commence à se faire sentir.

L'eau commence à baisser dans le fleuve et les eaux du Nord qui, d'ordinaire, descendent dans le St Maurice vers le 15 de ce mois, descendent ces jours-ci.

M. Eus. Morin, de St Hyacinthe et madame Morin sont en promenade en cette ville.

Notre ami, M. Jos. Normand qui a passé une partie de l'hiver dans les Etats-Unis, est revenu en cette ville, dimanche dernier, enchanté de son voyage.

Mr. P. Desilets, notaire, a transporté son Bureau au No. 19, Rue Bonaventure.

C'est par erreur que nous avons annoncé la soirée que les dames de Somerset sont à organiser, pour le 10 courant. C'est le 14 que cette soirée aura lieu.

Le conseil de ville a délégué MM. les échevins P. N. Martel et R. S. Cooke à New York, pour y faire une étude des différents modes d'éclairage à l'électricité. Ils seront de retour à la fin de la semaine.

Les MM. Hall, Neilson & Co sont à faire transporter à leur scieries, par voie des chemins de fer des Basses Laurentides et du Pacifique Canadien de grandes quantités de billots qu'ils ont fait couper durant l'hiver sur les bords de la petite rivière Mékinac, et aussitôt que ce bois sera arrivé, les scieries seront mises en opération.

MM. Marchand & Frigon achèvent la compilation de l'*Almanach des Adresses* pour 1889. Toutes les personnes qui ont des renseignements ou des annonces leur donner devront s'adresser à eux, au plus tôt.

Les humeurs de l'estomac, le Salt Rheum, et toutes les maladies du sang sont radicalement guéries par la Salsepareille d'Ayer.

EAU MINERALE DE ST. LEON

Cette eau est maintenant reconnue comme étant une des plus saines de toute la Province. Pour toute commande s'adresser à GUSTAVE HERNER

Mr. P. M. Conner, bijoutier, qui avait d'abord eu l'intention de quitter Trois-Rivières, s'est décidé à demeurer ici.

Les pluies que nous avons eu dernièrement et la chaleur qu'il fait depuis une couple de jours font un grand bien aux campagnes avoisinantes.

LA JEUNESSE.—Personne n'aime à vieillir. Une jeune fille surtout, voit avec peine les printemps laisser tour à tour leur empreinte sur son charmant visage.

Nouvelles d'Europe

L'exposition du centenaire de la Révolution française a été ouverte lundi à Paris par le Président Carnot.

Un fait très important, c'est que l'ambassadeur anglais, Lord Lytton, a reçu ordre de la Reine de laisser Paris avant le jour de la fête d'inauguration pour venir à Londres.

Cette attitude pleine d'une noble fermeté, ne sera pas l'un des moindres titres d'admiration parmi tous ceux que la Reine d'Angleterre s'est déjà acquis pendant son règne glorieux.

Venant de la part d'un gouvernement protestant, cette protestation contre la glorification des horreurs révolutionnaires de 1789, devra faire rougir bien des catholiques qui ont perdu le sens du devoir et de l'honneur au point de prêter leur concours à cette démonstration.

Comme le président Carnot quittait le palais de l'Élysée pour assister à la célébration du Centenaire à Versailles, un étranger tira un pistolet de sa poche et le pointant sur le président, tira à bout portant.

Le président assura la foule qu'il ne lui était arrivé aucun mal. L'homme qui a tiré le coup de pistolet a déclaré se nommer Perrin. Il dit qu'il n'avait aucune intention de faire mal au président, qu'il avait tiré une cartouche sans balle, ce qui est le cas.

NAISSANCE.

A Nicolet, le 5 du courant, Madame L. H. N. Rochette, un fil.

DECES

En cette ville mardi dernier, à la résidence de son grand-père, M. J. B. Normand, Marie Cécile, âgée de 15 mois, enfant bien-aimée de Mr. W. Dorval, comptable de la Banque Hochelaga, à Montréal, ci-devant de cette ville.

Le service et la sépulture auront lieu demain à 8 hrs. a. m.

Le convoi funèbre partira de la résidence de Mr. J. B. Normand pour se rendre à la cathédrale et de là, au lieu de la sépulture.

Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Heure de la Marée haute aux Trois-Rivières

Table with 3 columns: Date, h. m., h. m. showing tide times for various dates in May.

(A Québec l'heure de la marée est de 4 52 h. m. en avant sur Trois-Rivières.)

CONSOMPTION SUREMENT GUERIE

M. l'Éditeur, Veuillez informer vos lecteurs que j'ai un remède positif pour les maladies ci-dessus nommées. Par son usage employé à propos des milliers de cas désespérés ont été radicalement guéris.

AVIS AUX MÈRES.—Le SIROP CALMANT de M. WISSLOW devrait toujours être employé quand les enfants font leurs dents. Il soulage immédiatement les souffrances de ces pauvres petits, produisant un sommeil naturel, paisible en faisant disparaître la douleur, et les jeunes chérubins s'éveillent aussi brillants et frais qu'un bouton de rose.

P. DESILETS NOTAIRE No. 19, RUE BONAVENTURE. Trois-Rivières, 8 mai 1889.

Compagnie d'Assurance Mutuelle contre le Feu des Comtés de Rimouski, Temiscouata et Kamouraska.

AVIS PUBLIC.

Avis public est par le présent donné à tous les membres de cette compagnie que En vertu d'un règlement passé par les Directeurs de la dite Compagnie, à une assemblée tenue au lieu ordinaire des séances, le TROISIÈME jour du mois de MAI courant (1889), il a été imposé une taxe ou répartition sur tous les billets de dépôt en force depuis le TROIS (3) MAI 1884 jusqu'au PREMIER MAI 1889 de DIX (10) par cent.

Le paiement de cette répartition est actuellement requis en vertu du dit règlement pour être versé au bureau du trésorier, en la ville de St Germain de Rimouski, sous le plus court délai.

TAPIS, TAPESTRY & PRELARTS Ceux qui veulent des Tapis feraient bien d'aller au magasin du bon marché à l'enseigne du

CORSET D'OR Vous y trouverez le meilleur choix possible à des PRIX TRES BAS

Les Soies, Cachemires, Mérinos et Etouffes à Robes sont des mieux choisies.

L'Enseigne du Corset d'Or 148, RUE NOTRE-DAME, 148 CHEZ N. E. Morissette.

Aux Cultivateurs !!! ENGRAIS CHIMIQUES MANUFACTURE ANGLAISE LOMER, ROHR & CIE DE MONTREAL.

Engrais Supérieurs pour les Céréales, les Grains et les Fruits VENDUS AUX PLUS BAS PRIX.

Pour les prix et brochures contenant les directions, s'adresser à D. O. Bourbeau, marchand, Arthabaska Station ou à L. T. Cormier, marchand, Rue St. Antoine, Trois-Rivières

L'Almanach des Adresses DIRECTORY

De Trois-Rivières, Nicolet, Louiseville et Arthabaska, ville, pour 1889-90, sera publié vers le 25 Mai prochain par M. Marchand et Frigon.

Les annonces seront insérées aux prix suivants 1 page, \$4.00 2 pages, 2.50 3 pages, 1.50 50 cts.

Pour toute information s'adresser à MARCHAND & FRIGON, Trois-Rivières

A VENDRE Dans le 2ème Rang du Township de Shawanegan, les lots de terre suivants: 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38.

A vendre ou à louer. Une magnifique ferme avec bâtisses, comprenant une maison, granges, écuries, hangars à grain.

BOIS! BOIS! 2000 Cordes de bois de chauffage à vendre. Près de la gare du Pacifique.

BOIS FRANÇAIS, 3 pieds de diamètre, 2000 cordes, 18 pouces.

A vendre à des prix raisonnables, et livré à domicile. H. RECKLEY, Trois-Rivières, 18 avril 1889.

Pectoral-Cerise d'Ayer.

Il n'y a pas de maladies aussi perfides dans leurs attaques que celles qui affectent la gorge et les poumons; et aucune qui se soit aussi négligée par la majorité des malades.

Toux persistante guérie. "En 1837 je pris un gros rhume de poitrine. Une violente toux s'en suivit et je passai de longues nuits sans sommeil, de fins condamnés par les médecins. En dernier ressort, j'essayai du PECTORAL-CERISE D'AYER, et bientôt après, mes poumons se dégagèrent, le sommeil, si nécessaire à la réparation des forces, me revint. Par un usage continu du PECTORAL-CERISE, j'ai obtenu une guérison complète et radicale. J'ai à présent 62 ans, je suis robuste et vigoureux, et c'est à votre PECTORAL-CERISE que je le dois; je puis dire en toute sincérité qu'il m'a sauvé la vie."

Group—Écoutez une Mère. "Pendant un séjour à la campagne, l'hiver dernier, mon petit garçon, âgé de trois ans, fut atteint du croup; sa respiration devint si difficile qu'il semblait prêt à mourir, il eut à souffrir. Quelqu'un dans la famille suggéra l'emploi du PECTORAL-CERISE D'AYER, dont j'avais toujours un flacon dans la maison. Vous essayez à faibles doses, souvent répétées, et à notre grand joie, en moins d'une demi-heure, le petit malade respira librement. Le docteur nous assura que le PECTORAL-CERISE avait sauvé la vie de mon cher. Jugez de ma gratitude? A vous sincèrement, Mrs. EMMA GRONEY, 139 West 128th St., New York, 16 Mai, 1882.

Branches. "Je souffrais depuis huit années de Bronchites en vain j'avais essayé de tous les remèdes possibles, quand l'idée me vint d'essayer le PECTORAL-CERISE D'AYER, une bonne inspiration, comme vous voyez, puisque je suis guéri. JOSEPH WALDEN, Byhalia, Miss., 5 Avril, 1882.

Il n'existe pas de cas où une affection de la gorge ou des poumons ne puisse être grandement soulagée par l'emploi du PECTORAL-CERISE D'AYER. La guérison est certaine quand la maladie est prise à temps.

Préparé par Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass. Vendu par tous les droguistes.

CANADA Province de Québec District des Trois-Rivières

Cour Supérieure

PIERRE PAUL MARTIN, marchand, de la cité de Montréal, et y faisant affaires sous la raison sociale de P. P. Martin & Cie. Requéant cession et

LUC EDMOND GELINAS, marchand de la paroisse de Ste-Brigitte des Saules. Débitant-cédant

Avis est par le présent donné qu'il y aura le quinze Mai courant, à dix heures de l'avant-midi, en la Salle des Audiences, au Palais de Justice en la Cité des Trois-Rivières, une assemblée des créanciers du dit débiteur cédant pour nommer un curateur et des inspecteurs à ses biens.

Certifié, (Signé) LOTTINVILLE & DESILETS Protonotaire Cour Supérieure, District des Trois-Rivières.

CHS. DION MARCHAND-TAILLEUR



No. 175 Rue NOTRE-DAME TROIS-RIVIERES.

Nouvelle Importation du Printemps LA PLUS BELLE VARIÉTÉ DE TWEEDS

Provenant des meilleures fabriques du pays et de l'étranger. POUR HABILLEMENTS Coupe Élegante. BAS PRIX.

Des ouvriers de première classe sont attachés à l'établissement. Une Spécialité:—Habits de cérémonies.

Chas. Dion, Marchand-Tailleur

Celebre Eau Minerale DES SOURCES ST-LEON

R. W. WILLIAMS, successeur de Hæner & Williams pharmacien, téléphone No 1, agent général pour la cité des Trois Rivières.

HECTOR CARON, Propriétaire.

BOIS! BOIS! 2000 Cordes de bois de chauffage à vendre. Près de la gare du Pacifique.

A vendre à des prix raisonnables, et livré à domicile. H. RECKLEY, Trois-Rivières, 18 avril 1889.

SANS CONTREDIT

LES GRAINES DE SEMENCE en vente à la PHARMACIE DES TROIS-RIVIERES, sont les meilleures. Achetées avec beaucoup de soin, et des meilleures maisons de gros, la qualité de ces graines est incontestable.

Le "REMEDE OU SIROP SAINT-CYR" continue à être le remède populaire pour guérison de Toux, Rhumes, Etc. Soyez certains qu'on vous donne le véritable SIROP SAINT-CYR. Prix 25 Cts la bouteille.

Conditionnez vos chevaux et bêtes à cornes avec les "POUDRES EPIZOOTIQUES" car ce sont les meilleures poudres offertes en vente. Prix 25 Cts pour un GROS-PAQUET et 10 pour un PETIT.

BANDAGES HERNIAIRES, de toutes sortes; aussi timent d'éponges, de Brosses à Cheveux, à dents, à drap etc. Toutes les médecines patentées et pro-rétaires sont garanties comme étant les véritables. Un "STOCK" complet d'Éplâtres, TEINTURES de qualités supérieures en BOUTE EN BOIS et en Enveloppes.

Agent pour la célèbre "EAU MINERALE ST LEON". En magasin les Eaux Médicinales importées de l'Europe.

R. W. WILLIAMS, Lauréat en Pharmacie (Successeur de Hoerner & Williams) TROIS-RIVIERES

Propriétaire du "REMEDE OU SIROP SAINT-CYR," "POUDRE EPIZOOTIQUE" et "PILULES BOWMAN," le remède efficace contre Constipation et Dyspepsie. Ces pilules seront en envoyées par la maille à toute adresse sur réception du prix: 25 Cents.

AVIS AUX MARCHANDS NOS PRIX EN GROS

Table listing various goods and their prices in gros, such as Farine blanche de choix, Pain de 6 lbs par douz, etc.

L. T. CORMIER, Magasin, Nos 10 & 11, Marché aux Danées et Nos 35, 37, 39, 41, Rue St-Antoine, Trois-Rivières

JOHN ROSS & Cie QUEBEC Importateurs et marchands d'épicerie en gros.

C'est le plus ancien établissement dans cette branche de commerce à Québec. La maison Ross & Cie continue à donner le meilleur valeur dans tous les articles d'épicerie.

Nomenclature des Lots 1 Immeuble de \$2,000.00, 2 Immeuble de \$1,000.00, etc.

\$1.00 LE BILLET. Les demandes de billets seront reçues jusqu'à MIDI, le jour du tirage. Le Secrétaire, S. E. LEFEBVRE, Bureau: 49, RUE SAINT-JACQUES, MONTREAL, Canada.

Un immeuble de \$5,000.00

Provincia de Quebec, District des Trois-Rivières—Cour Supérieure, No 287—La Banque Ville Marie, corps politique ayant son principal bureau d'affaires en la cité de Montréal, dans le District de Montréal, Demandeur, vs Félix Bellemare, commerçant autrefois de la paroisse de Ste Anne d'Yamachiche, dans le District de Trois-Rivières et actuellement absent de cette Province et A. C. Millot, commerçant autrefois de la paroisse de Ste Anne d'Yamachiche et actuellement de New Bedford, dans l'Etat de Massachusetts, un des Etats-Unis l'Amérique et ce dernier y ayant fait affaires sous le nom et raison sociale de A. C. Millot & Co conjointement et solidaire, Défendeur.

Il est ordonné au Défendeur de comparaître dans les deux mois. Trois-Rivières, 6 mai 1889.

LOTTINVILLE & DESILETS Protonotaire de la Cour Supérieure District des Trois-Rivières.

Un immeuble de \$5,000

Un immeuble de \$5,000

Un immeuble de \$5,000

Un immeuble de \$5,000

Un immeuble de \$5,000

Section de Chemin de Fer entre Annapolis et Diby. SOUMISSION POUR OUVRAGES DE CONSTRUCTION. DES SOUMISSIONS cachetées au sousigné et marquées à l'encre, "Soumission pour Section entre Annapolis et Diby" seront reçues à ce bureau jusqu'à midi, Lundi le 8me jour d'avril 1889 pour certains ouvrages de construction.

Le plan et devis seront ouverts à l'inspection au bureau de l'ingénieur en chef des chemins de fer du gouvernement à Ottawa, le et après le 28 Mars 1889, date à laquelle on pourra se procurer les spécifications générales ainsi qu'une forme de soumission.

Aucune soumission ne sera reçue à moins qu'elle soit sur une des formes imprimées et que toutes les conditions aient été remplies.

Par ordre, A. P. BRADLEY, Secrétaire

Département des chemins de fer et canaux, Ottawa, le 9 Mars 1889 26-5

CANADA Province de Québec District des Trois-Rivières COUR SUPERIEURE No 263

Dame OLIVINE ST PIERRE, de la cité de Trois-Rivières (épouse de Pierre Vallières, colonnien, de la dite cité, dûment autorisée à ester en justice) Demanderesse

vs Le dit PIERRE VALLIERES Défendeur

Une action en séparation de biens a été ce jour instituée par la Demanderesse contre le Défendeur devant cette Cour. Trois-Rivières 9 Avril 1889

ARTHUR OLIVIER Procureur de la demanderesse

Province de Quebec District des Trois-Rivières COUR SUPERIEURE No. 272

Dame PHILOMENE PELOQUIN, épouse de Elzéar Drolet, charbon, de la paroisse de St Grégoire le Grand, District des Trois-Rivières, dûment autorisée à ester en justice Demanderesse

vs Le dit ELZÉAR DROLET Défendeur

Une action en séparation de biens a été instituée en cette cause le sixième jour d'avril courant. DENONCOURT & HARNOIS Procureurs de la Dem. Trois-Rivières 17 Avril 1889.

CANADA Province de Quebec District des Trois-Rivières COUR SUPERIEURE No. 270

Dame AGNES DE LOTTINVILLE, de la Paroisse St Stanislas, épouse de Wilfrid Dessureault, cultivateur de la dite Paroisse, dûment autorisée à ester en justice. Demanderesse

vs Le dit WILFRID DESSUREAULT Défendeur

Une action en séparation de biens a été instituée en cette cause ce jour. ARTHUR OLIVIER Proc. de la Demanderesse Trois-Rivières 15 avril 1889.

PROVINCE DE QUEBEC, District des Trois-Rivières—Cour Supérieure,—No 287—La Banque Ville Marie, corps politique ayant son principal bureau d'affaires en la cité de Montréal, dans le District de Montréal, Demandeur, vs Félix Bellemare, commerçant autrefois de la paroisse de Ste Anne d'Yamachiche, dans le District de Trois-Rivières et actuellement absent de cette Province et A. C. Millot, commerçant autrefois de la paroisse de Ste Anne d'Yamachiche et actuellement de New Bedford, dans l'Etat de Massachusetts, un des Etats-Unis l'Amérique et ce dernier y ayant fait affaires sous le nom et raison sociale de A. C. Millot & Co conjointement et solidaire, Défendeur.

Il est ordonné au Défendeur de comparaître dans les deux mois. Trois-Rivières, 6 mai 1889.

LOTTINVILLE & DESILETS Protonotaire de la Cour Supérieure District des Trois-Rivières.

I CURE FITS! When I say CURE I do not mean merely to stop them for a time, and then have them return again. I MEAN A RADICAL CURE. I have made the disease of FITS, EPILEPSY or FALLING SICKNESS, A life long study. I WARRANT my remedy to CURE the worst cases. Because others have failed is no reason for not now receiving a cure. Send at once for a treatise and a FREE TRIAL of my INFALLIBLE REMEDY. Give Express and Post Office. It costs you nothing for a trial, and it will cure you. Address DR. H. G. ROSS, 37 Yonge St., Toronto, Ont.

On pourra le voir pour tout achat au comptant dans un rayon de cent milles, autour de Montréal.

Fenilleton du JOURNAL.

LES JUMELLES AFRICAINES

Description exacte du centre de l'Afrique.

LE CHEIK MOHAMMED-SIDI-BER ET LES JUMELLES.

Cette lettre avait été écrite par Smith à son agent d'Abecutt, pour le cas où il devrait vendre les jeunes filles, et, entre autres choses, elle disait ouvertement : „ Je connais personnellement cette brute de Mohammed, et j'ai tout lieu de croire qu'il les paiera cent sterlings sans se faire prier, il suffit de savoir s'y prendre avec lui. Je sais qu'il adore tout ce qui est blanc. Mais il craindra peut-être que les esclaves blanches ne mordent les esclaves noirs; tu le rassureras, et lui feras savoir que, dans notre dépôt, quoiqu'on ne leur ait jamais mis la muselière, elles n'ont cependant mordu personne. Fais-lui encore observer, que les blanches savent tout, et que sur un papier grand comme la main, elles peuvent aussitôt écrire toutes ses ventes et tous ses achats d'une année. Tu lui diras de ne pas, qu'en les revendant à Temboctou, à Socoto, à Casnena, ou dans toute autre place fréquentée par les arabes du désert, il en tirera un grand prix, c'est-à-dire le double et le triple de ce qu'il aura dépensé; que, si, pour ma part, au lieu de deux blanches, j'en avais dix, je n'hésiterais pas à me mettre en route pour Temboctou, certain de revenir riche après avoir écoulé cette seule marchandise. Toutefois, pour cela, il est nécessaire qu'aucun homme ne s'approche d'elles, qu'aucun ne les prenne pour femmes, même pour un mois, (Smith fait allusion ici aux mariages temporaires, dont l'usage existe parmi les nègres, et que des colons européens, ne rougissent pas de pratiquer eux-mêmes de la manière la plus scandaleuse); il doit agir de manière à ce que les blanches n'enfient de filière à la Vierge, (manière nègre d'indiquer le premier-né), que sous la tente d'un cheik du Sahara, dans le harem d'un pacha d'Egypte, ou là où le vaudra leur acquiescement blanc. Qu'il les fasse voyager sous bonne garde, jamais à pied, mais sur des ânes; qu'il leur donne du couscouls à discrétion et les engraisse de son mieux. Bonne-lui à entendre que, tant qu'elles ne seront pas mariées, elles pourront écrire des amulettes infailibles, mieux que les plus savants mallems, et guérir toutes les maladies. C'est là une fable très en vogue dans son pays natal, je le sais par des esclaves qui en sont venus, et il se laissera prendre à ce piège. En général, plus tu lui diras de choses extravagantes, plus il te croira, et plus il paiera cher les esclaves. Il te fera peut-être, mais je ne le crois pas, la difficulté que les blanches épouvantent les nègres, et éloignent les amateurs des bazars. Dis-lui que ce sera tout l'opposé, et qu'en tout cas du genre les tondre en noir avec le sec du perdus. „ A ce trait, les pauvres enfants ne purent s'empêcher de rire et Alice s'écria : — Eh bien ! il ne manquera rien de cela ! — Qui peut se voir, ajouta Linda, à quelles extrémités on va se trouver réduit avant de mourir ? Mais, allons, ne nous décourageons pas et cherchons toujours à éloigner les pensées tristes. Alice continua : „ Tiens tout cela pour toi, et ne dis jamais que je t'ai écrit de vendre les jeunes filles. „ Ainsi se terminait la lettre. Comment se trouvait-elle dans l'étui de Mohammed ? C'était bien simple. Lorsque l'agent de Smith s'était résolu à vendre les esclaves blanches pour son propre compte, il avait emporté la lettre avec lui ; Mohammed, voulant paraître instruit, avait voulu la voir et avait feint de la lire. Il avait ensuite demandé de la garder, pour le montrer aux marchands arabes; l'agent de Smith n'y avait pas vu d'inconvénients, sachant très bien que le cheik n'en comprenait pas un mot. Cependant, les jeunes filles-tirèrent de cette lecture une grande consolation. Elles admirèrent la Providence divine qui, par des voies mystérieuses, venait, au milieu de tant de dangers, et par la main de leurs ennemis eux-mêmes, de leur montrer le moyen de rendre leur malheur moins insupportable. Linda fut d'avis de maintenir le plus possible Mohammed dans son illusion, et de soutenir carrément le rôle de doctresses. — Qui veux-tu guérir ? lui répondit Alice, toujours plus sérieuse et plus timide, nous ne savons pas un mot de médecine. — Eh bien, dit Linda, nous donnerons des pilules de bioe de pain, nous donnerons des infusions d'écorce de chiendent, nous ferons boire de l'eau fraîche, teinte avec des drogues innocentes, des herbes sans conséquence, et, récitant sur tout cela au Ave Maria ; la Madone nous viendra en aide. — Et si nous ne réussissons à guérir personne ? (A continuer.)

— Au moins, nous ne tuerons personne... Notre médication innocente sera toujours meilleure que celle des sorciers nègres, qui assaillent les pauvres malades, avec leurs breuvages insensés et endiablés. LES JUMELLES ET OLOMBO. Aucun malheur n'est si grand, que la résignation à la volonté de Dieu et le secours tout-puissant de la prière, ne puissent le rendre au moins supportable. Ces célestes consolations, Alice et Linda les éprouvaient chaque jour de plus en plus, et elles se faisaient, en quelque manière, au douloureux genre de vie qui leur était tombé en partage. Souvent, lorsque le souvenir de leurs parents et amis, l'amertume du présent et la cruelle incertitude de l'avenir, leur mettaient au cœur de poignantes angoisses, elles cherchaient, et seigneurisaient de tourner en plaisanterie les étranges habitudes auxquelles elles devaient se conformer. Il y avait huit jours que l'on était en route pour Catunga, la caravane prenait chaque soir un long repos, selon l'usage nègre, lorsqu'une nécessité urgente n'obligeait à une marche forcée. Les jumelles chevauchaient doucement sur leurs tranquilles montures, leur laissant la bride sur le cou, et Linda disait à sa sœur : — Heureusement qu'au Cap, nous avons pris des leçons d'équitation ! Voie comme cela nous sert ; pour moi, je suis aussi bien sur ma selle, que dans un wagon de première classe. — Et puis, quand nous arrivons à la halte du soir, ajoutait Alice, il ne nous manque pas à manger : de la viande cuite dans du riz, du couscouls au bouillon, des bananes bouillies... Quelle différence entre notre sort et celui de ces pauvres nègresses esclaves ! Elles portent des fardeaux qui me font suer rien qu'à les voir, et puis, elles marchent pieds nus à travers les cailloux et les épines, en proie au froid, et elles ont des argousins farouches, qui pour peu qu'elles restent en arrière, les chasse devant lui, à coups de fouet qui me fendent le cœur, quand je les entends retentir ! Après toutes ces fatigues, le soir, un peu de bouillie noire, et les chiens ne voudraient pas, et puis, bonne nuit ! — Pour nous, dit Linda qui plaisantait volontiers pour chasser les idées noires, pour nous, au lieu d'un argousin, nous avons un chambellan en livrée, comme des princesses du sang, et, en outre, deux dames d'honneur. Et elle indiquait l'horrible nègre demin, qui marchait devant elles, en tirant quelquefois les ânes par la bride, et les deux nègresses qui les suivaient en portant leurs valises sur leurs têtes. — Je crains, fit observer Alice, je crains toujours que toutes ces faveurs ne finissent par nous coûter cher ; je ne voudrais pas que Mohammed nous prit trop sous sa protection. — Ecoute, Mohammed ne sera pas plus méchant que le diable, et celui-ci ne fait pas tout le mal qu'il saurait et voudrait faire. Dieu qui tient le démon enchaîné, retiendra aussi, je l'espère, celui-ci à sa place. Du reste, dans le cas où il deviendrait trop familier, nous inventerions quelque table propre à lui faire peur. Puisque nous connaissons l'humeur de la bête... — Nous en devons de la reconnaissance à scélérateur de Smith, dit Alice. — Il sera nécessaire de la brosser dans le sens du poil, continua Linda, et de lui faire avouer quelque bonde qui l'épouvante pour un peu de temps. J'en ai déjà une toute prête et tout à fait neuve. — Qu'est-ce que tu as imaginé ? — Ce que j'ai imaginé ? dit Linda, écoute : j'ai étudié sérieusement mon plan, mais il est bon que je te le communique pour que nous marchions d'accord. Il viendra ce soir pour faire mettre au registre quelque affaire, il ne peut pas y manquer, parce qu'il a fait un marché ; je lui servirai d'abord un bureau salaam ; je le remerciai des femmes et de l'homme qu'il a mis à notre service, et lui dirai clairement que ce conducteur des esclaves tu sais ? — Quel conducteur ? — Cette tête crépue, noire comme la fumée, qui est venue nous regarder sous le nez, et mis un doigt sur le joué. — Par bêtise, par stupidité. — N'importe. Je montrerai au cheik mon ressentiment, et je lui dirai que nous blanches, nous perdons nos qualités par de telles indécies essés. La vaillante jeune fille, fit de point en point comme elle avait dit. La caravane était arrivée à un village, auprès duquel Mohammed avait résolu de passer la nuit, les jumelles descendirent de leurs montures, là où leur guide les arrêta. Elles s'assirent sur un tertre boisé à l'ombre de grands arbres, car le soleil était encore élevé sur l'horizon, elles firent dresser leur tente, en aidant elles-mêmes l'aïeul et ses femmes à lier les cordons aux pieux qui la consolidaient. Le cheik rôdait autour d'elles donnant des ordres à ses esclaves familiers, puis, s'approchant peu à peu des blanches, dans une attitude respectueuse, comme de coutume, il leur rendit compte des enfants qu'il avait vendus ce jour-là de quelques fusils et de chèvres qu'il avait achetés, et qui composaient tout le trafic de la journée. Linda prit aussitôt dans un sac qu'elle tenait à la main, un tube de métal, ce qu'il lui fallait pour écrire, et plaça son écritoire sur ses genoux, en s'adressant à un magnifique arbre à beurre.

La Prudence est la Mère de la Sureté. C. W. ROCHELEAU AGENT GENERAL D'ASSURANCE BUREAU : 3 Rue Alexandre, Trois-Rivières Agent pour la GUARDIAN Londre, Angleterre CITY OF LONDON " " FIRE INS. ASS. " " BRITISH AMERICA Toronto, Canada SUN Vie et Accident, Montréal. Des polices sont émises sur les risques mercantiles et industriels, tels que : Fonds de commerce, manufacture, moulins, etc., à des conditions très avantageuses. Des polices sont aussi émises d'après le système " isolé " (c'est-à-dire pour 3 ans au même taux que pour 1 an) sur les risques non-dangereux, tels que : Eglises, Presbytères, Convents, Collèges, Ecoles, Hôpitaux, Institutions religieuses ou de Charités, bureaux, bâtiments pour expositions, sociétés d'agriculture, etc., etc., et leur contenu. Assuré sur les maisons d'habitation et dépendances, hangars, granges, écuries, etc., et leur contenu. Ou accordé des conditions faciles pour le paiement des primes. Les pertes sont payées sous le plus court délai et avec libéralité. Pour plus de satisfactions les polices sont écrites en Français ou en Anglais au choix de l'assuré en termes clairs et précis. Les taux et toute autre information peuvent être obtenue personnellement ou par lettre, de ce Bureau.

Le remède du PERE MATHIEU L'ANTIDOTE DE L'ALCOOL ENFIN TROUVE. ENCORE UNE DECOUVERTE! Le Remède du PERE MATHIEU guérit radicalement et promptement l'intempérance et détermine tout désir des liqueurs alcooliques. Le lendemain d'une fête ou d'un abus des liqueurs envivantes, une seule bouteille à thé fera disparaître entièrement la douleur mentale et physique. C'est aussi un remède certain pour toute FIÈVRE, DYSPÉPSIE, TORPEUR DE FOIE, ayant une cause autre que l'intempérance. Vendu par les Pharmaciens \$1.00 la bouteille. Si le mal n'est pas fort, une bouteille suffit ; mais les plus cas de déliquescence ne demandent pas plus de trois bouteilles pour guérison complète de l'intempérance. Vous pouvez obtenir gratis un pamphlet sur l'Alcool, ses effets sur le corps humain, et l'intempérance traitée comme maladie, en vous adressant à votre pharmacien. On a 8 LACHAPELLE seul propriétaire. 1538 Rue Ste Catherine MONTREAL. 4 juin 1888.—1a

Propriétés à vendre. — PAR — F. Valentine & Cie., No. 170 RUE NOTRE-DAME. UNE MAISON en briques à deux logements, Rue Notre-Dame. UNE MAISON en briques à deux logements Rue Royale. UN LOT à bâtir, Rue St-Denis et Des Forges UN LOT à bâtir et une boulangerie Rue Des Champs Plusieurs lots à bâtir, rue Hertel. TROIS MAISONS, rue St-Sévère. Un magnifique emplacement coin des rues St-Olivier et Niverville. Conditions faciles. AUSSI : UN PIANO Chickering. On a besoin de deux maisons d'un prix très-modéré à la Haute-Ville.

AVIS PUBLIC Le signataire ne sera point responsable des dettes contractées en son nom sans un ordre ou écrit signé de sa main. F. VEILLET. Ste Geneviève de Batiscan, 7 Janv. 1889. Musique à bon marché Il Corricolo galop 10, Chat quadrille 10, Rat quadrille et 1000 autres morceaux à 10. Musique nouvelles.—Postillon d'amour 1 cts, En pleine classe 15, Erminie 15, Mascotte 15 et les autres des Pionniers 25 Tambour battant 25, marches 5 et tambours 25, Les adieux du Soldat 30, Eglantine 30, l'Éclair de mer valse brillante exécutée par les meilleurs auteurs, seulement 75 cts. Chez C. LABARRE.

Dr A. LANTIER CHIRURGIEN-DENTISTE, 24 Rue Des Forges TROIS-RIVIERES (Vis-à-vis le Marché) — SPÉCIALITÉ : — POSE DES DENTS ARTIFICIELLES. PLOMBAGE DE TOUTE SORTE. EXTRACTION DES DENTS OU RACINES. 25 cts. Extraction des dents sans douleur au moyen du Gaz bilairant ou de tout autre à domicile (sur demande.) CHLOROFORME ETHER. Conditions les plus avantageuses. 25 - Décembre 1888.

Blancs de toute sorte à vendre à ce bureau.

Chemin de Fer du Cap Breton Soumissions pour un Pont à Grand Narrows, C. B. DES SOUMISSIONS cachetées adressées au sousigné et marquées à l'extérieur : " Soumission pour Pont, " seront reçues jusqu'à MIDI MERCREDI, le 6 MARS 1889. Des plans et spécification peuvent être vus au Bureau de l'Ingénieur en Chef des Chemins de Fer du Gouvernement, Ottawa, où l'on pourra obtenir des formules de soumissions le et après mercredi, le 25 février courant. Chaque soumission devra être accompagnée d'un dépôt égal à cinq pour cent du montant de la soumission. Ce dépôt peut consister en argent comptant ou en un chèque de banque fait payable au Ministre de Commerce et des Canaux, et il sera restitué si le soumissionnaire néglige ou refuse d'acquiescer le contrat quand il sera appelé à le faire, ou si après l'avoir entrepris il ne complète pas les travaux d'une manière satisfaisante selon le plan, la spécification et le contrat. Si la soumission n'est pas acceptée le dépôt sera restitué. Les soumissions devront être faites sur les formules imprimées qui seront fournies. Le Département ne s'engage pas, cependant, à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions. Par ordre. A. P. BRADLEY, Secrétaire. Département des Chemins de fer et canaux Ottawa, 7 février 1889.

STATUTS DU CANADA ET PUBLICATIONS OFFICIELLES. Les Statuts et quelques unes des publications du Gouvernement du Canada sont en vente à ce bureau ainsi que certains actes séparés. Une liste de prix sera envoyée sur demande. Les Statuts Révisés sont maintenant prêts Prix de deux volumes \$5.00 B. CHAMBERLIN, Imprimeur de la reine et contrôleur de la Papeterie Département des impressions et de la Papeterie publique. Ottawa, 2 mai 1888.—6m.

ENSEIGNE du CADENAS NOUVEAU MAGASIN de FER BLOUIN, BOISVERT & CIE No. 30 RUE DES FORGES No. 30 En face du Marché. Stock nouveau et varié de ferronnerie et quincaillerie. Assortiment complet. Qualité supérieure prix modérés, — AUSSI — Peintures, huiles, vernis, outils les plus récents et perfectionnés pour menuisiers etc., etc. SEULS AGENTS de la célèbre peinture de Peuchen pour l'extérieur des maisons etc., etc. On sollicite une visite. Blouin, Boisvert & Cie, Trois-Rivières, 12 avril 1888. Impressions de toutes sortes à ce bureau.

IMPRIMERIE DU JOURNAL 40 COIN DES RUE St-Pierre & Bonaventure TROIS-RIVIERES On imprime à cette établissement avec la plus grande ponctualité et dans les derniers goûts tous les ouvrages de ville : Têtes de comptes, Memorandums, Cartes d'affaires, Et de visite, Billets promissaires, Enveloppes, Catalogues, Listes des prix, Programmes, Circulaires, Affiches, Placards, Lettres funéraires, etc., etc. Blanc desomation, Demandes de plaidoyer, Fiat, Comparations, Déclarations sur billets, Déclarations sur compte, Déclarations d'acte d'hypothécaire, Pour les avocats. Subpoena, Affidavit, Inscriptions, Inventaires de production, Saisies arrêts après jugement, Brefs de saisie gagerie, Procès-Verbaux de saisie, Oppositions, Mémoires de frais, & Pour les Notaires. Blancs de billets, Quitances, Procurations, Transports, Contrat de vente, Contrats de Mariage, Baux à loyer, Toute commande par écrit sera exécuté sans délai. LE Journal des Trois-Rivières Est imprimé et publié par GEDEON DESILETS & FRÈRE, Propriétaires-Éditeurs, à qui toutes lettres, envois, etc., doivent être adressés FRANCO, à l'Imprimerie No. 40 Coin des Rues St. Pierre et Bonaventure, les Trois-Rivières. CONDITIONS. Le JOURNAL DES TROIS-RIVIERES paraît tous les LUNDI et JEUDI de chaque semaine. PRIX DE L'ABONNEMENT. Un an, deux fois la semaine (Frais de port compris) \$2.00 Six mois do do \$1.00 Pour les Etats-Unis..... \$2.00 Un an, Editions HERBOMADAIRE do \$1.00 Six mois do do \$0.50 INVARIABLEMENT PAYABLE D'AVANCE. On ne peut s'abonner pour moins de six mois. Toute personne qui voudra discontinuer son abonnement devra en donner avis un mois avant l'expiration de son semestre et avoir payé les arriérés s'il y en a. Les annonces sont tolérées sur "TYPE BAR", aux conditions suivantes : Première insertion, par ligne..... \$0.10 Chaque insertion suivante par ligne..... \$0.05 Une remise libérale est accordée pour les annonces à long terme. Les avis de mariage, naissance et décès seront insérés à raison de 25 centes. Les nécrologes seront chargés au taux des annonces. Toute correspondance etc. doit être munie d'un non-responsable.